

SOPHIE DESSUS ET ALAIN BALLAY



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 10 ET 17 JUIN 2012
1^{RE} CIRCONSCRIPTION DE LA CORRÈZE (TULLE-USSEL)

Madame, Monsieur,
Cher(e)s ami(e)s,

François Hollande a été élu Président de la République le 6 mai.

Dans la 1^{re} circonscription de la Corrèze, nous avons été plus de 67 % à lui accorder notre confiance pour redresser la France dans la justice.

Nous devons maintenant élire les Députés pour siéger à l'Assemblée Nationale. C'est l'objet des élections législatives des 10 et 17 juin prochains. Le rôle des Députés est de préparer et de voter les lois qui seront indispensables pour permettre le changement.

Le choix que nous aurons à effectuer les 10 et 17 juin est simple.

Si, comme plus de 2 électeurs sur 3 de cette circonscription, nous voulons que le changement pour lequel François Hollande a été élu devienne réalité, nous avons une seule chose à faire : lui donner une majorité de Députés à l'Assemblée Nationale. Une majorité claire, solide, cohérente.

C'est le sens de ma candidature avec Alain Ballay comme suppléant.

J'invite donc toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur soutien à François Hollande pour l'élection présidentielle à nous accorder massivement leur suffrage dès le 1^{er} tour des élections législatives.

En effet, sans une majorité de Députés à l'Assemblée Nationale, le changement ne serait pas possible. La victoire de François Hollande n'aurait servi à rien.

Nous voulons au contraire, en particulier ici dans la circonscription de Tulle-Ussel, que le vote du 6 mai soit utile à la France. Nous voulons aussi qu'il soit bénéfique au développement de la Corrèze. Il doit donc être confirmé avec force lors de ces élections législatives.

Donnons une majorité au Président de la République

www.sophiedessus.fr

Sophie Dessus, candidate titulaire

56 ans, mère de 4 enfants, Conseillère générale du canton d'Uzerche depuis 1998, jusqu'à maintenant vice-présidente du Conseil général de la Corrèze chargée de la culture et des aides aux communes. Elle est aussi Maire d'Uzerche depuis 2001.

Née à Paris mais originaire du Limousin, elle est revenue s'installer en Corrèze à l'âge de 19 ans, pour exercer le métier d'agricultrice pendant une trentaine d'années

Alain Ballay, candidat suppléant

58 ans, père de 6 enfants, élu Conseiller général du canton d'Eygurande en mars 2011, président de la Commission des affaires sociales du Conseil général de la Corrèze

Originaire de Besançon, installé à Aix en 2000, très investi dans le milieu associatif, il a été directeur des soins puis chargé de mission pour la création de la nouvelle Unité pour Malades Difficiles du Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande



**DÈS LE 10 JUIN, VOTEZ SOPHIE DESSUS ET ALAIN BALLAY
DONNONS UNE MAJORITÉ AU CHANGEMENT**



C'est avec le soutien du Président de la République que je suis candidate dans la 1^{re} circonscription de la Corrèze.

Elue Députée, ma première mission sera de permettre la mise en œuvre des 60 engagements sur lesquels François Hollande a été élu pour changer la France.

Le changement se fonde sur 4 priorités

Ce qui est bon pour la France sera bon pour la Corrèze

Une élection législative, c'est aussi un enjeu de territoire et il nous revient de choisir le candidat le mieux à même de défendre les intérêts et les projets de la circonscription en lien avec les priorités nationales.

Avec une Députée qui aura le soutien de François Hollande à l'Élysée, le concours de Bernard Combes, conseiller technique auprès du Président de la République, les dossiers de la circonscription seront portés au plus haut niveau de l'État.

Je prends 15 engagements :

- 1 - soutenir l'industrie, les PME, le commerce et l'artisanat, en donnant la priorité à l'emploi,
- 2 - favoriser des productions diversifiées, durables et performantes pour l'agriculture et la forêt,
- 3 - aller vers le très haut débit, enjeu n°1 pour l'aménagement de notre territoire,
- 4 - développer les énergies renouvelables : photovoltaïque, éolien, biomasse, renouvellement des concessions des barrages de la Dordogne (très important projet de Redenat),
- 5 - rétablir la priorité donnée à l'éducation et à la formation : création de postes dans l'Éducation Nationale, formation des enseignants, rétablissement des RASED. .
- 6 - redonner aux services publics la place qu'ils ont perdue,
- 7 - remettre l'hôpital public au cœur de notre système de santé et lutter contre la désertification médicale,
- 8 - retrouver une justice de proximité à Tulle et à Ussel,
- 9 - engager enfin la réforme de la dépendance afin de soulager les familles,
- 10 - répondre aux différents besoins d'intégration des personnes en situation de handicap,
- 11 - assurer de meilleures conditions de logement par un plan d'isolation thermique qui préserve aussi l'environnement,
- 12 - réconcilier politique familiale et justice sociale et améliorer l'accueil de la petite enfance,
- 13 - soutenir le monde associatif et le mouvement sportif, en particulier le sport amateur,
- 14 - promouvoir les nombreux atouts de la circonscription en matière de culture, de patrimoine et de tourisme,
- 15 - engager une nouvelle étape de la décentralisation en redonnant confiance dans l'État aux collectivités locales.

1 Le changement, c'est le redressement

- C'est relancer l'emploi et la croissance, agir pour produire en France, réindustrialiser notre pays.
- C'est mettre les banques au service de l'économie, lutter contre la spéculation, taxer les transactions financières, garantir l'épargne populaire.
- C'est redresser les comptes publics.
- C'est réorienter la construction européenne en complétant le traité budgétaire par un pacte de croissance.

2 Le changement, c'est la justice

- C'est protéger le pouvoir d'achat : augmentation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire, annulation de la hausse de la TVA, nouvelle tarification pour l'eau, l'électricité, le gaz, évolution du SMIC tenant compte de l'inflation mais aussi de la croissance.
- C'est rétablir la justice devant l'impôt avec la fin des cadeaux fiscaux aux plus riches.
- C'est lutter contre toutes les discriminations et créer de nouveaux droits.
- C'est améliorer la solidarité envers nos aînés avec le rétablissement du droit de partir à la retraite à 60 ans pour ceux qui ont la totalité de leurs annuités.

3 Le changement, c'est la réussite de la jeunesse

- C'est remettre l'école au cœur de l'action publique.
- C'est la mise en place du contrat de génération, la création de 150 000 emplois d'avenir et la relance du service civique.
- C'est lutter contre la précarité qui frappe avant tout les jeunes : allocation d'études et de formation sous conditions de ressources, caution solidaire pour le logement...

4 Le changement, c'est le rassemblement

- C'est faire respecter les lois de la République partout, garantir l'indépendance de la justice.
- C'est veiller à l'exemplarité d'un État impartial, à celle des élus et au renforcement de la démocratie sociale.
- C'est porter haut la voix de la France et ses valeurs dans le monde.

Ma conception du mandat de Député

Député n'est pas n'importe quel mandat, c'est être représentant de la Nation. C'est représenter le peuple français. L'exemplarité sera le maître-mot.

Elle passe par :

- le **non cumul des mandats**. Je ne serai plus Vice-Présidente du Conseil Général. Je soutiendrai et me conformerai à la future loi. Je mènerai jusqu'à son terme le mandat que les électeurs d'Uzerche m'ont confié ;
- la **proximité**. Je serai une Députée présente sur le terrain, visible, accessible, que vous pourrez rencontrer facilement ;
- l'**assiduité**. Député est un travail à part entière qui requiert une présence

régulière à l'Assemblée Nationale. J'y consacrerai tout le temps nécessaire.

- le **respect de tous les territoires**. Je prends l'engagement que la Haute-Corrèze ne sera pas oubliée : ni dans la présence sur le terrain, ni dans les permanences, ni dans le traitement des dossiers. Je ne ferai aucune différence entre la Basse, la Moyenne et la Haute-Corrèze.